

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le**

**mardi 23 mai 2023, à 20h00,
à la salle du Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

1. **Communications du bureau du Conseil municipal**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2023**
3. **Election des membres du bureau du Conseil municipal pour la période 2023-2024**
4. **Rapports des commissions**
 - Culture et loisirs du 2 mai 2023 ;
 - Bâtiments et logement du 4 mai 2023 ;
 - Finances du 8 mai 2023 ;
 - Environnement et développement durable du 15 mai 2023 ;
 - Aménagement du 16 mai 2023.
5. **Approbation des comptes 2022**
 - a. Commentaires sur les comptes 2022 ;
 - b. Résolution :
 - R23-01** Proposition relative à l'approbation des comptes et du rapport de l'organe de révision de l'exercice 2022 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau ;
 - c. Délibérations :
 - D23-07** Proposition relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport de gestion de l'exercice 2022 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie ;

D23-08 Proposition relative à l'approbation des comptes, du rapport de l'organe de révision et du rapport d'activité de l'exercice 2022 de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive ;

D23-09 Proposition relative à l'approbation des comptes annuels 2022 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2022

6. Projets de délibération

D23-10 Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 540'000 F, destiné à l'installation de panneaux photovoltaïques sur la halle du Tennis Club de Collonge-Bellerive, sis chemin de Relion 22, parcelle N° 8117 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive ;

D23-11 Proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement global de 2'640'000 F, destiné à l'acquisition, pour les besoins communaux, des lots de propriété par étages Nos 7599-1 et 7599-3 sur la parcelle N°7599 de la commune de Collonge-Bellerive, sise aux chemins du Vieux-Vésénaz 32 et des Rayes 2, propriété de Crédit Suisse AG ; à des travaux d'aménagement et à l'autorisation d'emprunter.

7. Projets de résolution

R23-02 Résolution relative à l'adoption de la charte de développement durable de la commune de Collonge-Bellerive ;

R23-03 Résolution relative à l'adoption de la révision du Plan directeur forestier cantonal.

8. Projet de motion

Néant.

9. Questions au Conseil administratif

10. Communications des membres du Conseil municipal

11. Communications du Conseil administratif

12. Naturalisations à huis-clos

Roland SUTTER
Président du Conseil municipal

Collonge, le 12 mai 2023